



RELAIS INFORMATIONS SERVICES (RIS) au centre bourg

EDITO

Depuis fin juillet, un RIS a été installé Place de l'Eglise. Un Relais Informations Service est un panneau d'accueil et d'information, constitué de cartographies. C'est une vitrine de notre commune qui rassemble toutes les informations pratiques pour se repérer et localiser les principaux bâtiments, sites, commerces. Il assure la promotion de notre cité, tout en valorisant son patrimoine. Désormais, les plans du bourg et de la commune sont accessibles pour nos visiteurs.



De plus, un QR code permet d'être relié directement au site internet communal ou à la page facebook, via un téléphone mobile. Cette réalisation est le fruit du travail du Comité consultatif « Communication » qui a œuvré pendant de nombreux mois. Je vous invite à aller le découvrir.

Geneviève FERRÉ

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 6 juin 2016

Aménagement de la rue du verger.

Intervention du géomètre : relevé des voies et établissement et fourniture du plan correspondant. Montant : 1248 € HT et 249.60 € de TVA soit 1497.60 €. Le Conseil municipal valide à l'unanimité le devis.

Lotissement des Croisettes. Vente du lot n° 46.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la vente du dernier lot à Mme LE RIVE et Mr ETIENNE de Janzé, pour 533 m² au prix de 39975€ ttc.

CCPRF : Bilan de l'activité 2015 du SPANC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le bilan de l'activité 2015 du SPANC.

Demande de renouvellement de l'Ouverture de Crédit de Trésorerie

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le renouvellement de l'OC pour un montant de 500 000 € pour une durée d'un an. Frais de dossier : 500 €

Vote des subventions : demande complémentaire

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le complément de subvention adressé à l'école publique pour un voyage scolaire qui s'élève 951.45 €

Tarifs des services périscolaires pour l'année 2016-2017 (garderie, restaurant, TAP)

Au vu d'un déficit de 40183 € pour la commune concernant le restaurant et la garderie et d'un déficit de 11105 € pour les TAP, le conseil municipal entérine les tarifs suivants pour l'année 2016-2017 :

- Garderie : matin 1,60 € (enfant arrivé avant 8h) et 1,40 € (enfant arrivé à partir de 8 h)

soir 1,85 € jusqu'à 18h15, après 18h15, supplément de 0,95 € (14 voix pour et 2 abstentions)

- Restaurant : 3,95 € pour maternelles et primaires (15 voix pour et 1 abstention)

- TAP : 35 € par an et par enfant pour les enfants du Theil de Bretagne (15 voix pour et 1 abstention) et 103 € par an et par enfant pour les enfants des communes extérieures. (15 voix pour et 1 contre)

- Pénalité de retard : pour une question d'organisation, le conseil municipal approuve à l'unanimité une pénalité de 20 € par famille pour tout retard d'inscription.

Affaires périscolaires

- Modification du règlement : le conseil municipal approuve la modification du règlement, à l'unanimité, qui concerne les avertissements. L'enfant devra écrire en 2 ou 3 phrases les raisons pour laquelle son comportement n'est pas acceptable.

- Modification du PEDT : afin d'organiser au mieux les groupes, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant.

- Modification du fonctionnement des services : suppression de la garderie le mercredi midi : suite à une faible fréquentation de la garderie du mercredi midi (moyenne : 3 enfants), le conseil municipal valide à l'unanimité la suppression de la garderie du mercredi midi.

TAP, conventionnement avec les intervenants et mise à disposition de locaux de l'école privée.

Stéphanie Lerebours présente les différentes activités des deux écoles pour les TAP 2016-2017. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction de la convention avec l'école privée.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance le 5 septembre 2016 à 20h30, salle du Conseil Municipal.

POUR UNE RENTREE REUSSIE

Après 2 mois de vacances, nos enfants vont reprendre le chemin de l'école et de nos services périscolaires.

Concernant la fréquentation du restaurant scolaire et de la garderie du soir, je vous rappelle que, **chaque jour**, il est demandé à vos enfants de s'inscrire. Cette inscription nous permet d'ajuster les quantités à prévoir et ainsi d'éviter le gaspillage. Pour les enfants de maternelle, **merci de remplir la feuille d'inscription journalière** se trouvant à la garderie ou dans les écoles. Tout repas réservé sera facturé.

De même, si votre enfant est absent lors d'un temps de TAP, penser à prévenir l'accueil de la mairie.

Pour les TAP, les constitutions des groupes seront affichées en début d'année sur les tableaux des écoles. A chaque période, vous pourrez consulter les activités proposées sur le site Internet de la commune.

Bonne rentrée à tous.

Stéphanie LEREBOURS

APPEL AUX BENEVOLES POUR AIDE AUX DEVOIRS

Pour répondre à de nombreuses demandes de parents et permettre aux enfants qui restent tard à la garderie, nous souhaiterions mettre en place une aide aux devoirs. Afin d'encadrer les enfants sur une heure un soir par semaine de 17h à 18h, nous faisons appel à vous.

Vous avez un peu de temps à offrir, un intérêt pour aider les enfants, faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie en indiquant vos disponibilités. Un grand merci à vous.

Stéphanie LEREBOURS

SMICTOM Sud-Est 35 - campagne de recrutement

Ambassadeurs, manutentionnaires, un(e) Responsable de la campagne de distribution des bacs pucés, des Chefs d'équipe « ambassadeur » (H/F)

Candidature avant le 11/09 : M. Le Président SMICTOM Sud-Est - 35, 28, rue Pierre et Marie Curie, 35500 VITRÉ. 02 99 74 44 47. www.smictom-sudest35.fr

PLAN LOCAL DE L'HABITAT PLH2

La CCRPRF a adopté le nouveau PLH le 28 juin 2016. Ce sont de nouvelles aides au logement qui sont octroyées aux habitants des 16 communes du Pays de la Roche aux Fées.

L'objectif est de favoriser la production de logements et renforcer l'attractivité de nos communes en y déployant des moyens assez conséquents.

Pour l'habitat privé : aides aux ménages primo-accédants, aides en milieu urbain pour la réhabilitation de logement vacant, aides plus conséquentes pour le ravalement et pour les ouvertures concernant les logements en périmètre de protection

Pour l'habitat social : aides à la production ou réhabilitation de logements disponibles pour bailleurs sociaux, les communes ou les particuliers.

Le service « Habitat » de la communauté de communes vous conseille et vous accompagne dans l'élaboration de votre dossier sur l'ensemble des dispositifs d'aides publiques.

N'hésitez pas à contacter Laurent Guiriec pour toutes questions sur votre projet au 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr - Rubrique Y vivre

BIBLIO'THEIL

Bonne rentrée à tous!

→ « Une p'tite histoire passait par là »: vendredi 16 septembre à 10h. Nous vous proposons une séance pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite.

→ « La tête dans les histoires »: samedi 17 septembre à 10h30. Fanny vous propose son sac à histoires. Cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Inscriptions à la bibliothèque.

→ Horaires d'ouverture: mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. Contact:

02 99 47 73 55 ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

L'ATELIER FLORAL

Saison 2016-2017 – reprise des cours le **mardi 6 septembre** – thème « Reflets »

Si vous êtes passionnées de fleurs, venez nous rejoindre. Les cours sont animés par Nathalie Hupel et ont lieu un mardi par mois, soit l'après-midi à 14h, soit le soir à 20h30 salle André Hoisnard (terrain des sports). Cotisation : 55 €

Renseignements & inscriptions: Martine Savouré 02 99 47 76 87 ou Christèle Thomas : 02 99 47 76 35 ou par mail : atelierfloral.leteil@gmail.co.

« TOUT LE THEIL A VELO » le DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016

RDV à **13h30** place de l'église. Circuits vélo et marche accessibles à tous. Venez en famille ! Buvette et crêpes au lavoir pour le retour. Le Comité des Fêtes

Association CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL Planning septembre

Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers sauf autre précision. Randonnée à 14h

Samedi 3 : participation au Forum des Associations à Retiers

Samedi 10 : Retiers, 10 kms. Départ 14h parking covoiturage route de Coësmes

Samedi 17 : La Gacilly, sortie à la journée. Départ covoiturage 10h. Randonnée 13h30, 12 kms, variante 9.5 kms

Samedi 24 : Noyal sur Brutz, 11 kms, variante 7 kms.

Samedi 01/10 : Saint Armel, 12.5 kms, variante 9.5 kms.

Covoiturage 13h40.

Renseignements : JL Cocault 06 31 23 81 96 / M. Clouet 06 84 40 78 36

CODEM de la Roche aux Fées

Organise un « Café des Mémoires aux Pays de la Roche aux Fées » le **13 septembre**.

Vocation : lieu d'accueil des aidants et des personnes atteintes de la Maladie d'Alzheimer. Lieu : « Le Bretagne » Janzé – 14 rue du Dr Roux. Thème : Echanges libres « thème de l'été »

Renseignements : AMDR Janzé. 02 99 47 04 50 – cafedesmemoires@gmail.com

AGENDA septembre 2016

Lundi 12 : concours de palets Club de la Joie

Samedi 17 : Journée du Patrimoine, Château de la Rigaudière, 15h visite commentée par la conférencière Josiane Caillebot

Mardi 20 : repas Club de la Joie

Vendredi 30 : Tous pour la vie, 20h loto salle le Gentieg à Janzé, et soirée piscine aux Ondines à Janzé (voir dépliant joint)

16ème VIDE-GRENIER

Organisé par l'association des Parents d'Elèves des Ecoles Privée et Publique, **dimanche 4 septembre** à partir de 7h autour de la place de l'Eglise. Emplacement 2€. Restauration sur place. Aux riverains: ne pas stationner les véhicules sur le parking de la mairie, rue du Verger, rue Amand de Léon des Ormeaux, et place de l'Eglise, de 6h à 20h.

CLASSES 6, dimanche 25 septembre 2016

12h00 : dépôt de la gerbe et photo souvenir place de la mairie, 13h00 : repas à la Salle communale.

Puis animation musicale et jeux

Prix de la journée Adulte : 33 € / Enfant 5 – 12 ans : 9 €

Inscription au Restaurant Le Theillais AVANT LE 10/09/2016.

Renseignements : Catherine FORESTIER 06 24 54 32 90 – Serge REBOURS 06 27 86 63 87

TRAVAUX A VENIR

Des travaux de modernisation de la voie communale n°1 (VC1) auront lieu **entre les 20 et 27 septembre** entre l'échangeur (Le Marais) et la route départementale 341 (La Lande du Saule).

La circulation sera temporairement interdite durant cette période, sauf pour les riverains, lorsqu'elle sera possible. Une déviation sera mise en place.

Merci de votre compréhension.

Jean-Louis COCAULT

CROCO'VACANCES - ACCUEILS DE LOISIRS - nouveautés

- Club nature pour les enfants de 6/11 ans : activités autour de la nature et de sa découverte encadrées par un animateur nature. Un samedi sur deux de 10h à 12h. 1er atelier le 17/09.

- Atelier Adultes : initiation à l'informatique. Tous les vendredis matins de 10h à 11h30. Gratuit.

- Réunion d'information familles adhérentes : le 07/09/2016 à 18h, Centre de loisirs Retiers.

- Repair café : le 17/09/2016 de 14h à 18h, salle polyvalente (apprendre à réparer ses objets hors d'usage afin de consommer intelligemment)

- Parentalité : sur inscriptions (02 99 43 69 27)

Samedi 10/09: atelier motricité pour les 0/3 ans, salle des maîtres beurriers à Martigné-Ferchaud

Samedi 24/09: sortie surprise pour toute la famille (10h/15h30) prévoir pique nique

APPEL AUX BONNES VOLONTES !! **Nous cherchons désespérément de nouveaux bénévoles** afin d'anticiper le départ de certains membres et apporter une meilleure représentativité des habitants (retraités, jeunes parents, actifs ...) nous avons besoins de vous !! Si vous vous sentez concerné rejoignez-nous !!

Renseignements : 02 99 43 69 27 ou par mail

accueildeloisirsretiers@gmail.com

OFFICE DES SPORTS DU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES

Ouverture d'une école multisports à :

- **Essé**, le vendredi de 17h à 18h, salle des sports,

- **Coësmes**, le vendredi de 17h à 18h, salle des sports,

- **Martigné-Ferchaud**, le mardi de 17h à 18h, salle des sports.

Destinée aux enfants nés en 2009 et 2010 pour de la découverte et de l'initiation sportive. Adhésion : 30 € pour l'année et par enfant. Début des séances : mardi 20/09.

Renseignements : Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées – 06 45 66 94 31 ou par mail : contact@osprf.asso.fr

INVENTAIRE DES COURS D'EAU - consultation au public

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Vilaine (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), l'Institution d'Aménagement de la Vilaine a débuté la réalisation d'un **inventaire exhaustif des cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Seiche** en collaboration avec le Syndicat de la Seiche.

Les cartes actuellement utilisées par les usagers (carte IGN 1/25000...), réalisées à partir de photographies aériennes, présentent de nombreuses erreurs (confusion fossé/cours d'eau, décalage de tracé important...).

Le travail de terrain sur la commune vient de s'achever et la mise à jour de la cartographie des cours d'eau a pu être réalisée. Aussi une **consultation publique** va être organisée **du 29 août au 30 septembre 2016**. Vous êtes invités à venir consulter les cartes actualisées, ainsi que le guide méthodologique expliquant l'ensemble de la démarche, à la mairie. **Cartes téléchargeables sur le site internet du Syndicat de la Seiche: <http://www.syndicatdelaseiche.fr/>**

Un groupe de travail communal a été constitué fin 2015 pour assurer le suivi de cet inventaire.

Renseignements: Albert BOUCAUD, référent, 06 34 51 52 24.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

Des formations sur-mesure pour les entreprises

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses. Renseignements : Communauté de Communes 16 rue Pasteur à Retiers : 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr.

Parution le lundi 29 août 2016

Pour Infos-Le Theil n° 215 articles à déposer pour le **15/09/2016** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

